

A

( N<sup>o</sup> 237. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 MAI 1846.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Thomas Stobbart, conducteur-constructeur à  
l'administration du chemin de fer de l'État.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Stobbart est né à Barnard-Castle (Angleterre), le 31 juillet 1799; il habite la ville de Malines depuis l'année 1836, et il a été constamment employé à la construction des plates-formes, de la pose des rails, etc., sur différentes lignes du chemin de fer.

Le pétitionnaire a quitté sa patrie pour tirer plus d'avantages des connaissances spéciales qu'il possède; sa conduite est irréprochable et les autorités consultées appuient sa demande.

*Le rapporteur,*  
**HENOT.**

*Le président,*  
**J. MAERTENS.**

---